

 Fiche technique N° TN1610 08-01-2025 Annule et remplace les éditions précédentes	Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1 • Nouvelles et anciennes maçonneries • Métaux non ferreux : Aluminium - Acier galvanisé - Zinc - Cuivre • Matières plastiques : PVC • Carrelage et verre • Bois et dérivés - Bois exotiques • Plâtre et dérivés : Plâtre - Plaques de plâtre cartonnées - Enduits de plâtre • Anciennes peintures : Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques	PRO'G 2 en 1 Impression & finition velours INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR* 12 à 14 m²/L
--	---	---



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Impression et finition multisupports isolante des tâches d'aspect velours à base de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR*

Intérieur : surfaces murales, bois et dérivés du bois, bois tropicaux ou résineux, carrelage mural, PVC, verre, supports non ferreux, supports ferreux après sous-couche.

Extérieur : Bois et dérivés de bois neuf ou en bon état, supports ferreux après sous-couche.

Propriétés :

- Adhérence multi-supports - Technologie Adhère +
- Excellente opacité
- Tendus parfaits
- Blancher extrême
- Lessivable (Classe 1 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques :



= 12 à 14 m²/L (selon le support).



= 1 h



= 6 h (selon support) / 12 h (en impression isolante).

Pour une isolation optimale des tâches prévoir une consommation entre 10 à 12 m²/L.

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc + 8 teintes
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, Rouleau (Polyester 6 ou 12 mm selon support). Pour les applications Airless, nous consulter.
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX®** (La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (selon D.T.U. 59.1.))
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement :** 1 L – 3 L – 12 L (Blanc BTP uniquement)

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc) :** 1,35 à 1,45
- **Extrait sec (pondéral) (Blanc) :** 56 à 60 %
- **Taux de brillance à 60° :** 6
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- **Gratter, brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer puis laisser sécher.**
- **Pour les métaux ferreux et non ferreux :** dégraisser, brosser et dépoussiérer pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, lessiver avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur matières plastiques et anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur bois tropicaux ou résineux :** dégraissage au préalable avec un dégraissant adapté
- **Anciens badigeons :** les éliminer totalement

Application :

- **Après les travaux de préparation du support,** sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds neufs et fonds poreux (plâtre et dérivés, anciennes et nouvelles maçonneries, bois et dérivés), métaux non ferreux, PVC, verre et carrelage mural :** appliquer une 1ère couche diluée selon la porosité du support suivie de 2 couches pures de **2 en 1** à 6 heures d'intervalle.
- **Sur fond tâché, bois tropicaux ou résineux (tanins) :** appliquer une 1ère couche en impression suivi de 2 couches à 12 heures d'intervalle entre chacune des couches.
- **Sur les métaux ferreux:** appliquer au préalable, une couche de **Primaire Bois & Fer** suivi de 2 couches de **2 en 1** à 6 heures d'intervalle.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Produit à mélanger avant utilisation.**
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015